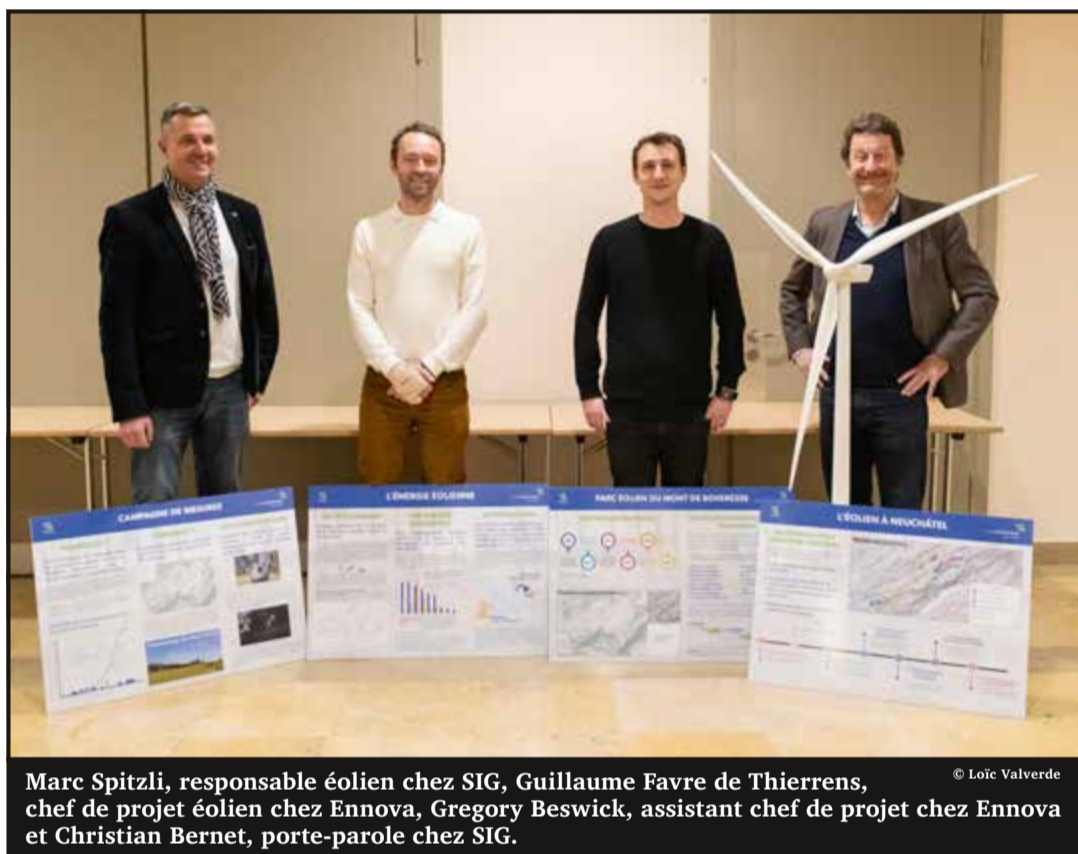


Éolien

Le projet du Mont de Boveresse relancé

Il y a deux semaines, les promoteurs du projet de parc éolien du Mont de Boveresse annonçaient la reprise des mesures pour l'élaboration de celui-ci. Description des opérations avec Guillaume Favre de Thierrens, responsable du projet, Marc Spitzli, responsable projet éolien aux Services industriels de Genève et Christian Bernet, porte-parole de la société genevoise.



Marc Spitzli, responsable éolien chez SIG, Guillaume Favre de Thierrens, chef de projet éolien chez Ennova, Gregory Beswick, assistant chef de projet chez Ennova et Christian Bernet, porte-parole chez SIG. © Loïc Valverde

Comme l'indiquait une annonce dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo du 16 février dernier, la société Ennova, propriété à 100% des Services industriels de Genève (SIG), a décidé de relancer le processus du parc éolien du Mont de Boveresse avec la pose, le mois prochain, de trois mâts de mesure. Dans la planification éolienne neuchâteloise, acceptée par le peuple en mai 2018, le site avait été identifié comme l'un des cinq parcs propices à la production d'énergie éolienne, mais son étude avait été interrompue en 2014, le temps de la finalisation du projet de parc de la Montagne de Buttes. « Les dernières décisions de justice sont favorables à l'éolien et concernant le site de la Montagne de Buttes, il y a une bonne probabilité d'un refus du recours par le Tribunal fédéral », estime Christian Bernet, porte-parole des SIG, pour justifier le timing de cette annonce.

Concrètement, la société Ennova va installer, sur les hauts de Boveresse, trois mâts, deux de 70 mètres et un de 99.5 mètres, entre mars 2023 et novembre 2024 (pour le plus élevé), afin de mesurer les vents et l'activité chiroptère, soit des chauves-souris. « Nos précédentes données sont quelque peu obsolètes depuis 2014 et ces prises de mesures permettront de les mettre à jour et de respecter les nouvelles exigences en la matière », détaille Guillaume Favre de Thierrens, chef de projet du parc éolien du Mont de Boveresse. Par ailleurs, d'autres études géologiques, techniques et environnementales auront lieu « au sol » durant ce laps de temps afin de collecter toutes les données nécessaires pour réduire au minimum l'impact d'un futur parc. Ces études sont confiées à des mandataires indépendants, à l'exception de la cartographie du terrain.

Procédures « envisagées »

Pour l'heure, impossible encore de connaître le nombre exact d'éoliennes, à l'heure actuelle les promoteurs en « imaginent une dizaine », ou leurs emplacements, car l'élaboration d'un projet ne pourra se faire qu'après cette période d'études. « En premier lieu, les données récoltées seront analysées, puis nous pourrions alors dimensionner le parc et constituer une première version du dossier », poursuit Guillaume Favre de Thierrens, en ajoutant que celle-ci sera ensuite soumise aux autorités cantonales. Une étude du canton qui débouchera très probablement sur de nécessaires « mises à jour », selon le chef de projet. Quant à une date pour une mise à l'enquête publique, l'horizon est encore relativement éloigné. « Si l'on est optimiste, peut-être encore en 2025. Si l'on est pessimiste, en 2026 », estime-t-il.

Toutefois, ces estimations demeurent du domaine des conjectures, le parc éolien de la Montagne de Buttes patientant toujours sur la décision du Tribunal fédéral. Et viennent s'ajouter à ces délais, les laps de temps des procédures d'oppositions et de recours. « Nous envisageons entre deux et trois années de procédure », reconnaît le responsable projet éolien des SIG, Marc Spitzli, parfaitement au fait des démarches anti-éoliennes au Val-de-Travers. Pour Ennova et les SIG, faire ces mesures aujourd'hui est en quelque sorte prendre de l'avance sur des années de discussions et de batailles juridiques afin d'être prêts dès leurs aboutissements.

Voir suite en page 3

Courrier Val-du-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 2 mars 2023 N° 08

PAGE 2

MODÈLE AIR CLUB

Quand les avions volent en salle.

PAGE 3

HOCKEY SUR GLACE

Trop timide, Fleurier relance la finale.

PAGE 7

FÊTE DU 24 FÉVRIER

Une célébration plus que réussie.

PREMIER CAHIER

Chronique régionale 2, 3
Les sports 2, 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5
Les emplois 5
Bonnes tables 5
Où sortir 8

TROISIÈME CAHIER

Chronique régionale 9,10
Les sports 10, 11
Affaires immobilières 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

Lien direct

Médias locaux, les pharmacies de l'info!

Récemment, un pharmacien évoquait dans le Courrier les choix des laboratoires pharmaceutiques de délocaliser leurs productions en Orient. Ce qui agit négativement sur l'approvisionnement des pharmacies européennes. Puis, voilà que je tombe sur une étude intéressante.

L'Université de Lucerne a analysé l'ensemble des articles publiés en Suisse lors des 18 premiers mois de la pandémie de Covid. Près d'un article sur deux concernait le sujet de la pandémie. Dans ce domaine, les « labos » sont les gros médias nationaux. Le marché de l'information leur « appartient » car de leurs choix rédactionnels dépend l'essentiel de la couverture médiatique des événements de large échelle (comme une pandémie par exemple). Le manque de diversité dans les médias leur revient donc directement. Les médias régionaux constituent les « pharmacies médiatiques ».

Elles pâtissent directement des reproches que l'on peut faire aux « labos » (grands médias) mais elles n'ont souvent aucune responsabilité dans ces manquements. Elles ne touchent pratiquement aucun soutien financier et, pourtant, ce sont elles qui garantissent l'approvisionnement des lecteurs en informations diversifiées et de proximité. Disponibles sans ordonnance ni vaccin !

Le Lynx

Naissances

Matteo Mendes

Dario Rota Apothéloz

Décès

M^{me} Liliane Vermot, née Amstutz
89 ans, Fleurier

M^{me} Gisèle Racine, née Sandoz
76 ans, Travers

HORAIRE DE NOS BUREAUX

LUNDI À JEUDI

08 H 00 - 12 H 00
13 H 30 - 17 H 00

VENDREDI

08 H 00 - 12 H 00

Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch



Quand les avions volent en salle

Si on vous pose la question de savoir qu'est-ce qu'on peut faire dans une salle de gym, très peu d'entre vous répondront « y faire voler des avions ». Et pourtant, chaque année, les membres du Modèle Air Club Val-de-Travers font entrer leurs modèles réduits dans la salle de Belle-Roche quand l'hiver arrive. Comme la mode, qui se décline en version été - hiver, le modélisme change d'apparat au gré des saisons. On part à l'entraînement !

La scène peut surprendre. Alors que j'arrive à proximité de la salle de Belle-Roche, j'aperçois plusieurs personnes y pousser la porte les bras chargés, non pas de sacs de sport, mais de modèles réduits d'avions. Une dizaine de membres du Modèle Air Club se retrouvent là, chaque dimanche, dès que les conditions météo commencent à se dégrader (de novembre à mars). En ce dimanche 26 février, les vents sont particulièrement tempétueux, d'où la nécessité de passer en mode hiver une partie de l'année.



Sur les appareils fabriqués en dépron, il suffit d'un moteur et d'une batterie à clipser pour prendre de la hauteur.

Changement de saison – changement de « tenue »

« On aime bien être au grand air mais c'est mieux de passer en intérieur quand vous voyez des temps comme aujourd'hui. On loue cette salle, de 17 heures à 19 heures, jusqu'à fin mars, donc autant en profiter », dit le président Jean-Michel Rossetti. Qui dit saison froide dit donc changement d'environnement d'entraînement et changement de « tenue ». « Le fait de voler en intérieur nous oblige à adapter les machines qu'on utilise. On va évidemment sortir uniquement les avions à moteurs électriques et on va manier des modèles particulièrement légers. »

Des avions pas plus lourds qu'un paquet de chips

Je prends un avion dans les mains pour mieux m'en rendre compte. Le poids du minuscule moteur, fixé vers le cockpit, fait pencher le nez de l'appareil vers l'avant. C'est dire si le reste de la structure est léger. « Les plus lourds pèsent 250 grammes », pré-

cise Jean-Michel Rossetti. Ce poids est obtenu en utilisant une matière plastique très légère, appelée dépron. Il est nécessaire de ne pas trop surcharger l'appareil afin de gagner en réactivité. « L'espace clos d'une petite salle de gym comme celle-ci nous oblige à manœuvrer avec rapidité et habileté. Il faut que l'avion réponde instantanément à nos demandes de changements de direction. »

Espace clos, obstacles multiples

La taille de la salle est proche de celle d'un terrain de basket. Ce qui multiplie les risques de toucher des obstacles (plafond, panier de basket, vitre,...). Et même si une machine devait finir sa course dans une vitre par exemple, cela n'engendrerait pas de dégâts, grâce au dépron ultra-léger. « Généralement, ça n'arrive pas. On vole les uns après les autres pour avoir un maximum de marge pour faire nos acrobaties et nos figures. » Chaque vol d'entraînement dure quelques minutes seulement pour garder une concentration constante.



Pas de balles, ni de volants pour une fois dans la salle de Belle-Roche. Mais les avions du Modèle Air Club Val-de-Travers.

Des concours pour les acrobates du ciel

« Il y a quelques années, certains membres participaient à des concours. Mais on a arrêté. Cela demandait un gros investissement car il faut être capable de tenir un programme de figures imposées durant quatre minutes pleines. » Un peu comme ça se fait pour un gymnaste. L'acquisition de la technique de pilotage et son perfectionnement se font essentiellement lors des vols en intérieur. Savoir gérer son appareil dans un petit espace permettra ensuite de le manier plus facilement à l'air libre où il n'y a pas (ou moins) d'obstacles et plus de temps pour rattraper une erreur. Finalement, voler en intérieur accouche aussi sur un avantage en termes financiers.

150 à 500 francs par machine

« Un kit se monnaie à partir de 70 francs. Il faut y adjoindre un moteur, un récepteur de radiocommande et certains équipements. Pour un petit avion, il faut compter 150 à 500 francs d'investissement », explique le président du Modèle Air Club. Jean-Michel Rossetti a connu une époque différente où le plaisir résidait aussi dans la construction de ses propres avions. « On achetait des plaques de dépron nous-mêmes et on confectionnait les pièces à l'aide de patrons. Puis, certains ont compris qu'il y avait un marché à prendre et les kits sont arrivés. » De sorte qu'aujourd'hui, un avion en kit est prêt à l'envol en 3 à 10 heures. À peine le temps d'un trajet aérien entre Genève et New York ! Sans risque de terminer sa course dans un panier de basket... Kevin Vaucher

HOCKEY SUR GLACE 2^E LIGUE



Trop timide, Fleurier relance la finale

Mardi soir 28 février, nous étions à la veille du 1^{er} mars. Et c'est effectivement à une veillée d'armes à laquelle nous avons assisté, lors du deuxième match de la finale, entre le CP Fleurier et Star Chaux-de-Fonds. Les deux équipes neuchâteloises de 2^e ligue étaient crispées et ont joué la prudence devant 512 spectateurs. Les Stelliens ont fini par faire la différence dans l'ultime période, en marquant par trois fois. Le match a été très correct et c'est en profitant mieux des pénalités adverses que Star est allé chercher la victoire (deux buts marqués en avantage numérique). Trop timide, Fleurier n'a pas osé lâcher les chevaux pour faire le break dans cette série au meilleur des cinq matches. C'est désormais 1-1 avant l'acte 3 qui aura lieu demain vendredi aux Mélèzes (20 h 30).

Star Chaux-de-Fonds - CP Fleurier 3-4 ap (1-2, 2-0, 0-1, 0-1).

CP Fleurier - Star Chaux-de-Fonds 1-4 (1-1, 0-0, 0-3). Les étoiles du Courrier : *Pipoz **Paoli ***Geiser

72 heures plus tôt, Fleurier s'était déplacé à La Chaux-de-Fonds pour donner le coup d'envoi de cette finale qui oppose les deux meilleures équipes de la saison. Les Vallonniers avaient été idéalement lancés par leur capitaine Kenny Huguenin, auteur du premier but dès la 4e minute de jeu. Mais après les 60 tours d'horloge réglementaires, les deux escouades n'avaient pas réussi à se départager (3-3). Les Chats avaient finalement réussi à passer l'épaule grâce à un power-play qu'on pensait retrouvé. Et c'est Nigel Tissot, sur un envoi de « l'importantissime », alias Valentin Aeschlimann, qui avait donné le premier point de la série à Fleurier. Ce duel d'ouver-

ture avait confirmé quelque chose que l'on savait déjà : l'affrontement 100% neuchâtelois sera tendu, serré, disputé, acharné. Bref, utilisez le terme que vous voudrez.

Quand les anciens du HCC s'emmêlent

Chaque match de cette finale offre de nouvelles réalités et le second face-à-face entre les deux équipes l'a immédiatement démontré. Cette fois, c'est Star qui a mieux profité des rares pénalités sifflées contre son adversaire pour capitaliser. Le 1-1 et le 1-3 ont été inscrits à cinq contre quatre. Quant au 1-4 final, il est tombé dans la cage vide, désertée qu'elle était par Giuliano Paoli (le coach Motreff tentant justement le tout pour le tout à plus de deux minutes de la fin de la rencontre). Le gardien vallonnien a été l'un des joueurs locaux les plus en vue de son équipe, réalisant notamment un incroyable arrêt réflexe de la mitaine lors du premier tiers-

temps. L'autre Fleurisan en vue aura été le « revenant » Jayson Pipoz. C'est l'un des seuls qui semblait vouloir jouer le coup de fond, n'hésitant pas à porter le puck vers l'avant, comme pour pousser ses attaquants à le suivre. Il n'a pas été suffisamment suivi ! C'est lui qui a débloqué les compteurs du match après huit minutes. Les Stelliens ont égalisé quelques instants plus tard grâce à l'association de deux anciens joueurs du HCC (Danick Daucourt et Fabrice Maillat).

Une stratégie pas assez ambitieuse

Cette parité a tenu tout le long du tiers médian qui a été un peu tendre, pour ne pas dire un peu mou des genoux. Avec le recul, on peut dire que Star a joué la bonne partition. Menés 1-0 dans la série, les « rouge et blanc » ne pouvaient pas prendre trop de risques offensifs, sous peine de se rendre vulnérables sur le plan défensif. En revanche, Fleurier aurait proba-



blement dû jouer de façon plus « agressive ». Dans le sens qu'il était en position de force et qu'il pouvait enfoncer le clou, peut-être presque définitivement, en cas de succès. Les joueurs de Nicolas Motreff auraient sans doute dû davantage attaquer, jusqu'à étouffer leur adversaire et l'asphyxier. La prudence laisse souvent regrets et amertume comme arrière-goûts.

Mardi soir, les Fleurisans ont finalement perdu ce match, restant seuls avec leurs regrets. Mais ils peuvent encore éviter l'amertume en retrouvant leur esprit d'initiative et le chemin de la victoire, dès la troisième manche de cette finale, qui a lieu vendredi. Le vainqueur s'offrira alors deux pucks de titre !

Kevin Vaucher

Le projet du Mont de Boveresse relancé

Suite de la page 1

Contexte qui « pousse à aller de l'avant »

Le chemin risque d'être encore long et rude pour le projet du parc éolien du Mont de Boveresse, mais les promoteurs sont convaincus de la plus-value de celui-ci. « Cela fait totalement sens d'un point de vue énergétique à étendre l'éolien, aujourd'hui », note Marc Spitzli, en soulignant que si le projet du Mont de Boveresse est l'équivalent de ce qui est prévu à la Montagne de Buttes, l'énergie produite représentera environ 10% des besoins cantonaux. Le responsable éolien des SIG reconnaît que la crise de l'énergie de cet hiver et la prise de conscience de la dépendance énergétique peuvent avoir

un effet d'accélération pour la transition énergétique. Produire localement et être indépendant d'importations des pays voisins doit être un objectif. « Le contexte énergétique pousse à aller de l'avant », ajoute-t-il.

Évidemment, les éternels débats sur l'impact biologique et sur la rentabilité d'une telle énergie reviendront. « Pour Boveresse, notre volonté est de travailler en collaboration avec toutes les ONG qui le souhaiteront, dans l'esprit d'une table ronde », explique Guillaume Favre de Thierrens, à l'instar du projet de la Montagne de Buttes avec plusieurs associations de protection de la nature. Pour Marc Spitzli, les dernières études de l'impact physique d'un

parc éolien sur la faune et la flore démontrent qu'il est de faible ampleur. Seul demeure l'aspect paysager qui est bien sûr non résorbable. Toutefois, Christian Bernet rappelle opportunément un fait. « En Suisse, le paysage a été travaillé par l'être humain, de tout temps l'homme l'a façonné », précise le porte-parole des SIG pour bien expliciter que l'éolien ne s'installe pas dans des zones vierges de toute interaction avec l'humain.

C'est aussi pour expliquer ces éléments-ci que la société Ennova et les SIG prévoient, tout au long du processus du projet, plusieurs séances et stands d'information à la population. Le premier se tenait jeudi dernier à Couvet.

Face-à-face au premier stand d'information

Sans surprise, quelques minutes après l'ouverture des portes, des membres de l'association anti-éolienne les Travers du Vent arrivent avec banderoles « Non aux éoliennes » et pancartes « Éoliennes sans moi ». Et quelques épisodes de crachin n'ont pas démobilisés les membres et sympathisants du collectif qui sont restés durant toute la durée du stand. « La vraie surprise c'est d'apprendre que le projet redémarrait », relève le président de l'association, Thierry Ray, estimant qu'il faut mettre immédiatement la pression sur les promoteurs du projet. Ce dernier dénonce une certaine ambiguïté de la Commune de Val-de-Travers qui a depuis longtemps affirmé que le parc éolien du Mont de Boveresse était en stand-by politique et que son développement futur serait déterminé par les retours d'expérience du parc éolien de la Montagne de Buttes. « On s'interroge. Sur le programme de législation, le projet du Mont de Boveresse figure en bonne place », note-t-il. « Nous avons l'impression que la Commune et ses autorités-là cautionnent celui-ci. »

Pas un « feu vert »

Les membres de l'exécutif de Val-de-Travers ne percevaient pas leur présence à ce stand d'information comme problématique, le site prévu étant sur le territoire communal et les discussions avec Ennova, le promoteur, n'ayant jamais été suspendues. « Il s'agit uniquement de prises de mesure et d'études sur le terrain et certainement pas d'un feu vert pour le projet », précise Eric Sivignon, conseiller communal en charge du dicastère du territoire, des

sports et de la culture (DTSC), en notant l'effort de communication et de transparence des promoteurs qui auraient pu se contenter d'une annonce aux autorités communales. « La Commune a toujours dit que rien ne se fera sans un retour sur le parc éolien de la Montagne de Buttes et c'est le cas », complète Yves Fatton, en charge des Infrastructure (DI).

Malgré une majorité de citoyens relativement rétifs aux éoliennes, le débat parvient parfois à avoir lieu, mais souvent les camps demeurent sur leurs positions sans vouloir entendre les arguments de l'autre. « Dans ce genre de rencontre, le plus important est que le débat reste respectueux », analyse Guillaume Favre de Thierrens, chef du projet éolien en question. Ce soir-là, c'est le cas, même si quelquefois les idées s'expriment avec vigueur. « Je n'ai pas quitté Genève pour me retrouver avec un projet industriel genevois », lance une dame. On reparle également du gaz de schiste des années 2010 et des possibilités de pose d'antenne 5G. « Ces monstres » entendons-nous pour désigner les éoliennes, même si le nombre d'entre elles n'est absolument pas encore défini, ni même illustré sur les photomontages (qui ne montrent que les trois mâts de mesure qui seront installés).

Défiance et débat peu possible

Une certaine défiance face aux informations exposées est perceptible. « Vous nous dites des mensonges », assène une visiteuse, sans que le moindre argument des responsables d'Ennova ou des SIG présents n'ait d'impact. Deux résidentes de Sainte-Croix nous interpellent. Selon elles, l'éo-

lien n'est qu'un mirage, et de décrire le flot des bétonneuses pour la mise en place du parc éolien sur leur commune, et le CO² engendré. Quant aux futures mesures compensatoires du site du Mont de Boveresse, cela est « complètement faux » selon elles, qui prônent le solaire et la décroissance. Le Tribunal fédéral, à la suite de son jugement sur le site éolien de Sainte-Croix, en prend aussi pour son grade. Il s'agit, selon elles, « d'une décision fallacieuse » basée sur un mensonge et elles estiment que la justice n'existe plus « et que personne ne s'insurge ».

Ainsi, jeudi dernier, la plupart des personnes étaient venues plus avec leurs réponses qu'avec leurs questions. Et parfois, le climat des échanges flirtait avec les informations erronées et les interprétations tendancieuses de la réalité. Néanmoins, certains visiteurs et certaines visiteuses se sont penchés avec assiduité sur les panneaux d'informations et ont discuté longuement avec les responsables d'Ennova et des SIG et sans opposition idéologique. Porte-parole des SIG, Christian Bernet reconnaît que les citoyens convaincus de l'éolien ne viennent que rarement à ce genre d'événement, qui cristallise plutôt la mobilisation des opposants.

Pourtant, le président des Travers du Vent est certain que depuis le vote de mai 2014 sur la planification éolienne du canton, les camps ont évolué. D'ailleurs, l'association a à l'esprit la possibilité d'une pétition qui permettrait de faire office de « thermomètre » du sentiment régional, et de révéler une éventuelle majorité silencieuse. Majorité, par nature, revendiquée par les deux camps.

Ouverture de la pêche Le plus jeune remporte le concours

Après une absence prolongée en raison de la pandémie, le traditionnel concours de pêche du 1^{er} mars a repris vie. Ce fut un petit redémarrage (huit participants) avec peu, pour ne pas dire très peu de poissons. Résultat des courses, quatre sont revenus bredouilles, trois ne se sont pas présentés à la pesée (donc sans doute bredouilles aussi) et seul Maël Vaucher (9 ans) a déposé une truite sur la balance. Le jeune Vallonnien remporte donc le concours 2023.

Après des mois d'abstinence, les pêcheurs étaient attendus en bord de lit des cours d'eau à partir de 7 heures. Bien qu'il soit rentré un peu tard le soir d'avant (match du CP Fleurier oblige), le jeune Maël Vaucher était prêt à lancer à 7 heures précises. C'est dans le Buttes qu'il a tenté sa chance, avec son papa Loïc et son grand-père Claude.

la suite, les autres vont comprendre qu'il y a quelque chose de louche avec cette mouche et ils vont l'ignorer par exemple. » Pas de bol pour Toni Calame cette fois, il a sorti trois poissons de l'eau mais ce n'était pas « les bons ». « Il s'agissait de trois ombres et on ne peut pas les pêcher avant le deuxième dimanche du mois de mai pour des questions de reproduction. »

Raréfaction du poisson et météo défavorable

Malgré ces touches, son constat est implacable : « Déjà qu'il n'y a plus beaucoup de poissons, la météo du jour ne nous a pas aidés. » Il avance plusieurs raisons à cette raréfaction des poissons dans l'Areuse et ses affluents. « Les micropolluants transportés depuis les steps (qui ne filtrent pas les micropolluants à l'époque) ont rendu une partie des poissons hermaphrodites et ont conduit à une baisse de la reproduction naturelle. Il y a aussi eu une sur-canalisation de la rivière, la multiplication des prédateurs (harles bièvres et cormoran en tête) et le déplacement de la pisciculture cantonale de Môtiers à Colombier. »

Et pour fêter ça : des tripes !

Un choix qu'il a du mal à comprendre. « Pour moi, c'était une mauvaise idée car cela a rejailli négativement sur le rempoissonnement. » Le jeune Maël Vaucher était bien loin de toutes ces préoccupations : « Je me réjouis de ce soir (mercredi soir) car je vais recevoir mon prix (des bons au magasin de pêche de Couvet) lors du repas organisé par la société », s'impatientait-il déjà. Évidemment, au menu, il y avait... des tripes !



L'heure est grave, la balance - et Toni Calame - vont parler ! 262 grammes pour la prise de Maël Vaucher. Suffisant pour prendre la 1^{re} place. Bravo !

26 minutes ont suffi !

Et croyez-le ou non, à 7 h 26, il a sorti sa première truite fario. Le garde-pêche passait au même moment et c'est donc la première prise qui a été comptabilisée en cette journée de 1^{er} mars. Elle mesurait 31 centimètres et pesait 262 grammes. Et après, plus rien ! La faute à... la bise à en croire Jean-Blaise Calame. « On dit que la bise signe la mort du pêcheur. Il n'y a aucun insecte et aucune larve et le poisson ne sort pas puisqu'il n'a rien à manger. En plus, il y a peu d'eau et elle est très claire. Du coup, ils voient arriver les pêcheurs en bord de rivière et ils se planquent. »

Les poissons vous ont à l'œil

Son fils Toni, président des pêcheurs de la Haute-Areuse, confirme : « Les poissons ont une excellente vue. Ils observent beaucoup et ils s'observent entre eux également. Si vous pêchez à la mouche et que vous attrapez deux poissons à

Résultats du concours 2023

1. Maël Vaucher (1 poisson); 2. Claude Vaucher (0); 3. Toni Calame (0), 4. Jean-Blaise Calame (0); 5. Ramiro Teixeira (0). Les rangs 2 à 5 ont été établis par tirage au sort.

Kevin Vaucher

SKI ALPIN



Suite du feuilleton de l'hiver

L'organisation de l'édition 2023 de la Coupe Didier Cuche débouche sur tellement de rebondissements qu'on peut presque la qualifier de feuilleton de l'hiver. Les premières manches à La Robella ont été annulées. Puis, pour conserver les deux suivantes, prévues initialement aux Bugnens et aux Prés d'Orvin, l'organisation a décidé

de s'exiler en France voisine pour disputer un « super week-end » de remplacement. Mais l'or blanc se fait également rare du côté français et la compétition revient finalement en Suisse. Elle prendra définitivement place les 4 et 5 mars du côté de Leysin. Les finales de la Ragusa Ski Cup s'y tiendront également.

Gabriel Risold

Naissances

C'est un garçon!



Coucou c'est moi

Matteo

En ajoutant mes 49.5 cm et mes 2,680 kg à leur vie, j'ai donné naissance à une maman et un papa le 23 février à 04h 56 pour leur plus grand bonheur.

Anthony et Valentine Mendes

C'est un garçon!



Nous sommes tellement contents et heureux de pouvoir annoncer la naissance de notre petite merveille

Dario

vendredi 24 février à 17h 11.

Il pèse 3,115 kg et mesure 48 cm, pour le plus grand bonheur de ses parents.

Lisa Rota et Boris Apothéloz.

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 2 au 9 mars

FLEURIER : dimanche, à 10 h, Carême 2, culte, I. Karakash.

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 2 au 10 mars

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe suivie de l'adoration, à 17 h, chapelet en italien, à 19 h, chemin de Croix et à 20 h, parole de vie. Dimanche, à 10 h, 2^e dimanche de Carême, messe dominicale. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien et à 19 h, conseil de paroisse. Jeudi 9, à 9 h, prière des mamans, à 19 h, messe et à 20 h, rencontre de la commission de fusion des paroisses. Vendredi 10, à 9 h, messe, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h, chemin de croix.

LES VERRIÈRES : samedi, à 17 h 30, messe.

NEUCHÂTEL : dimanche, à 18 h, messe des jeunes à la Basilique Notre-Dame (Église rouge).

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 15, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 2 au 10 mars

Dimanche, à 8 h 30, petit-déjeuner et à 10 h, culte.

Mardi, à 14 h 30, culte au home Les Marronniers et à 15 h 30, culte au Foyer du Bonheur.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte. Accueil Café dès 9 h 30.

Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

Avis mortuaires

Fleurier

*Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés
En veillant sur ceux que j'aime.*

Ses filles et beaux-fils :

Claude-Evelyne et Christian Droux-Vermot, Marlène Recupero-Vermot, Véronique et Rocco Galata-Vermot, Sylviane et Denis Scagnetti-Vermot, Sa fille de cœur Rose-Marie Berthoud-Kurmann,

Ses petits-enfants :

Damien et Hiromi, Justine et Lionel, Yoann, Mélanie et Jérémie, Florian et Charlotte, Margaux, Fabio,

Ses arrière-petits-enfants :

Alice, Meïssa, Lohan, Kaïua, Milhan, Matteo, Leana, Enzo,

Son frère et sa sœur :

Pierre Amstutz et son amie Monica, Monique Amstutz,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Liliane VERMOT née Amstutz

enlevée à leur tendre affection, le 26 février 2023, à l'âge de 89 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu en l'église catholique de Fleurier, aujourd'hui jeudi 2 mars.

Adresses de la famille :

Madame Véronique Galata Forpelet 5
2114 Fleurier

Madame Sylviane Scagnetti
Rue des Rettes 35
2103 Noiraigue

Un grand merci au Docteur Morales à Fleurier, à ProSàD ainsi qu'à tout le personnel de l'hôpital Pourtalès.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Travers

Son époux :

Jean-Pierre Racine,

Ses fils :

Thierry et Marianne Racine, Vincent et Valérie Racine,

Ses petits-enfants :

Chloé et Joël, Meryl, Océane et Emron, Amélie et Kerian,

Colin et Grace, Nathan, Marie et Michael, Julien,

Sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Gisèle RACINE née Sandoz

enlevée soudainement à leur tendre affection, le 26 février 2023, à l'âge de 76 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu au temple de Travers, aujourd'hui jeudi 2 mars.

Adresse de la famille :

Monsieur Jean-Pierre Racine
Rue de la Promenade 4
2105 Travers

Pour honorer la mémoire de Gisèle, vous pouvez adresser un don en faveur de: Un P'tit Plus, 2114 Fleurier, Banque Raiffeisen du Val-de-Travers, 2114 Fleurier, IBAN CH33 8080 8001 2627 9789 0 mention deuil « Gisèle Racine ».

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Marcheurs décontenancés mais ravis



La nuit n'a pas encore passé le témoin à la lueur du jour lorsque les premiers marcheurs ont commencé à s'amasser devant la Maison de l'absinthe à Môtiers. Sur les crêtes, les cimes des sapins étaient légèrement blanches. Pas de doute, il allait faire froid en ce 1^{er} mars 2023. Présentement, il est 6 h 30 du matin et un car attend patiemment ses futurs occupants le long de la Grand Rue. C'est la grande nouveauté de cette édition anniversaire. Pour fêter les 175 ans de la République neuchâteloise, les « révolutionnaires » ne s'élanceront pas en direction du château de Neuchâtel mais de La Vue-des-Alpes. C'est sur ce site emblématique que les festivités ont eu lieu. Et les Vallonniers ne se mettront pas en marche depuis Môtiers mais depuis Rochefort. Voilà qui explique la présence du car. La liaison sera faite en car.

Des histoires de drapeaux et de clins d'œil

De quoi en décontenancer certains. « C'est vrai que ça fait un peu bizarre mais on va s'en souvenir longtemps », me confie Mohamed. Cette excitation de l'inconnu et de l'inédit est majoritairement répandue auprès des plusieurs dizaines de marcheurs réunis autour d'un café et de taillaule. Les discussions vont bon... train sur l'itinéraire exact du nouveau parcours, entre Rochefort et La Vue-des-Alpes. L'ancien conseiller communal Christian Mermet s'amuse d'avoir eu vent que l'ancien drapeau neuchâtelois (avec les chevrons) flottait aux côtés du drapeau suisse et du drapeau neuchâtelois « post-révolution ». Un petit groupe de marcheurs se demande quelle signification donner à cette démarche. « Sans doute un clin d'œil pour le 175^e anniversaire », conclut une Vallonnière. Lors de cette journée, les clins d'œil n'auront pas manqué. Comme cette marcheuse, drapée dans un drapeau suisse pour rejoindre La Vue-des-Alpes et ses petits étendards rouges à croix blanches accrochés aux sacs à dos.

Discours et coup de canon traditionnels

Une fierté nationale et cantonale décomplexée qui fait plaisir à constater. Hors période de mondial de foot, c'est plutôt rare de voir de tels élans patriotiques.

Le président du Conseil communal de Val-de-Travers, Frédéric Mairy, a ensuite prononcé quelques mots en tenue de circonstance, délaissant l'habituel costume officiel pour plus de décontraction. C'est aussi ça le 1er mars, un moment de convivialité où chacun veut profiter des festivités. Puis, « la parole » a été donnée à la Batterie 14 qui a fait retentir son premier coup de canon du jour. Elle a également suivi le convoi pour faire éclater d'autres détonations sur le chemin revisité de la Révolution. La colonne vallonnaire a finalement rejoint celles du Locle et de Valangin en fin de matinée, à La Vue-des-Alpes.



Après les clins d'œil, ce sont les festivités qui se sont succédé à toutes jambes. Petit pas après petit pas, chacun a pu exprimer à sa façon son attachement à cette journée fondatrice pour le canton.

Kevin Vaucher

Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

Monsieur Michel BROILLET

sa famille vous exprime ses sentiments de vive reconnaissance pour la part que vous avez prise à son grand chagrin.

Fleurier, mars 2023



DUBOIS YAN
SARL
POMPES FUNÈBRES • VAL-DE-TRAVERS

VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

SPINNING | CHRISTIANE BOUQUET
Sport, santé, pas de choc & bien-être
Les calories se dépensent en se divertissant
Le plus difficile n'est pas de pédaler sur place en musique
« chacun son rythme » mais de sortir du canapé.



Après l'effort ce qu'on est bien.
Horaires : flexible selon disponibilité | Nouvelle salle
079 513 87 03
1450 Sainte-Croix

Restaurant du Pont de la Roche
Ouvert 7/7
Lundi au jeudi: 10h30 à 22h
Vendredi et samedi: 10h30 à 23h
Dimanche: 10h30 à 15h
Découvrez notre menu du jour en ligne:
www.pontdelaroche.com



Quartier du Pont de la Roche 1
2123 Saint-Sulpice - Tél. 032 860 10 90
pontdelaroche@bluewin.ch
www.pontdelaroche.com



bonnestables
food · wine · bar
Votre bonne table est appréciée
par nos lecteurs. Pensez-y!

TRAVERS – SALLE DE L'ANNEXE
Samedi 11 mars 2023
Partez à l'aventure en musique lors du concert annuel de
La Persévérante
Possibilité de se restaurer à l'ouverture des portes dès 19 h
Rideau à 20 h 15
Bar, ambiance, tombola et cantine

Week-end des 4 et 5 mars
l' Auberge des fées
vous propose
Salade printanière
(douceur, lardons, œuf dur, croûtons)
* * *
Filets de perche (IRL) meunière
Pommes nature
* * *
Tartelette à l'orange meringuée
Fr. 38.-
2115 Buttes – T 032 861 52 55

Chez Kiquet **Boucherie**
Traiteur
Henri Racine
Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38
Rôti neuchâtelois Fr. 16.-/kg
du jeudi 2 au mercredi 8 mars inclus
le goût du vrai

COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS
CREED III PREMIÈRE
JEU 02 - 20H00 18+ | VEN 03 - 20H30 | SAM 04 - 20H30 | DIM 05 MARS - 20H30
LA MONTAGNE SAM 04 - 17H30 | DIM 05 MARS - 17H30
ASTÉRIX ET OBÉLIX: L'EMPIRE DU MILIEU DIM 05 - 15H00
143 RUE DU DESERT CINÉCLUB MER 08 MARS - 20H15
PROGRAMME COMPLET SUR WWW.COLISEE.CH

hôtel restaurant ***
l'Aigle
by goût & région

L'Hôtel de l'Aigle est un hôtel trois étoiles qui possède 18 chambres, un restaurant et une boutique de produits du terroir. Le bâtiment datant du XVIII^e siècle a conservé son authenticité. Nous offrons à notre clientèle un accueil personnalisé et une cuisine régionale.

L'Hôtel Restaurant de l'Aigle recherche pour avril 2023:
EMPLOYÉ·E EN INTENDANCE
(F/H) 50-60% annualisé

Votre mission

- > Préparer les chambres avant l'arrivée des clients et durant leur séjour.
- > Assurer un bon séjour aux clients dans des lieux accueillants.
- > Collaborer à la transmission de connaissances et au suivi dans l'équipe.
- > Veiller au respect des normes de sécurité et d'hygiène.

Votre profil

- > Vous êtes titulaire d'un CFC de spécialiste en hôtellerie ou gestionnaire en intendance ou d'une forte expérience dans le domaine de l'intendance et cherchez une place pour une durée indéterminée dès le 1^{er} avril ou à convenir.
- > Vous avez de l'expérience en intendance ; préparation, nettoyage et entretien des espaces communs, des chambres et salles de bain.
- > Les normes d'hygiène et de sécurité au travail vous sont familières.
- > Vous êtes une personne autonome, dynamique et créative, apte à favoriser l'esprit d'équipe.
- > Vous êtes de préférence domicilié·e au Val-de-Travers.

Nous vous offrons

- > Une place de travail dans une ambiance chaleureuse, authentique et familiale.
- > Un travail polyvalent et stimulant au sein d'une équipe motivée et agréable.
- > Un domaine d'intervention étendu et diversifié.
- > Des horaires flexibles.

Votre candidature
Nous nous réjouissons de recevoir votre postulation à christine@gout-region.ch ou à l'adresse ci-dessous :

Hôtel Restaurant de l'Aigle
Ressources humaines | Grand-Rue 27 | 2108 Couvet/Val-de-Travers
T 032 864 90 50 | info@gout-region.ch | www.gout-region.ch

LES SIX-COMMUNES

Rue Centrale 1 - 2112 Môtiers

Festin neuchâtelois - Dimanche 12 mars 2023, apéritif dès 11 h 30
Apéritif de bienvenue. Un verre d'absinthe, d'Œil de Perdrix ou de Non Filtré de Neuchâtel servi avec une saucisse sèche de Travers à l'absinthe et flûtes maison.

Une salade verte en fraîcheur ainsi que le pain de la boulangerie Knöpfel à Travers seront servis tout au long du repas

1^{er} service Tarte soleil à la tomme chaude de chez Stähli et jambon de Travers Ceviche de truite bio de Môtiers	4^e service Pot-au-feu des Six, bouillon à l'os à moelle, palette de bœuf bio et légumes d'hiver Rôti de porc neuchâtelois, sauce moutarde et lentilles bio du Val-de-Ruz.
2^e service Soupe à l'oignon des Six et mousse de gruyère AOP du Mont-de-Travers Tartine campagnarde au lard et gruyère AOP gratiné Saucisson neuchâtelois IGP brioché	5^e service Plateau de fromages Gruyère AOP du Mont-de-Travers Tommes de chez Stähli farcies (ail et fines herbes, poivre et noix ou absinthe) Bleuchâtel et condiments
3^e service Truite bio de Môtiers en portefeuille et légumes grillés Selle d'agneau farcie, sauce au Pinot Noir de Neuchâtel, embeurrée de pommes de terre et livèche	6^e service Desserts Soufflé à l'absinthe géant servi chaud et son sirop d'absinthe Taillaule, façon pain perdu, glace et sauce au chocolat Jacot

Coup du milieu : Sorbet au Mauler arrosé

Fr. 110.- par personne y compris l'apéritif de bienvenue
Le repas sera animé par un grand quizz neuchâtelois.
Jouez, accumulez les points tout au long du repas et tentez de gagner des lots!
Réservations au 032 861 20 00 ou à info@sixcommunes.ch

TOUS TRAVAUX FORESTIERS

Entretien de chemins forestier
Nettoyage de branches
Élagage - Broyage
Commerce de bois



Trachsel Travaux Forestiers Sàrl - Le Crêt-Pellaton - 2105 Travers
079 436 83 27 - 079 417 14 88 - admin@trachself.ch

bh
Sanitaire · Chauffage

Bruno Hirschy · Creux-aux-Loups 1 · CH-2112 Môtiers
Portable 079 775 44 28 · bhsc@bluewin.ch

CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

CONTRÔLE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

HENRI KOTTISCH
Contrôleur avec brevet fédéral



2108 Couvet - tél: 079 601 86 94 - kottisch@bluewin.ch

KF ENERGIES

CHAUFFAGE · SANITAIRE
SERVICE APRÈS-VENTE
pompes à chaleur et énergie renouvelable

Service 079 179 04 20
Chauffage-sanitaire 079 179 04 21

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

ORDISECOURS

Dépannage informatique à domicile,
installation, conseil, devis...

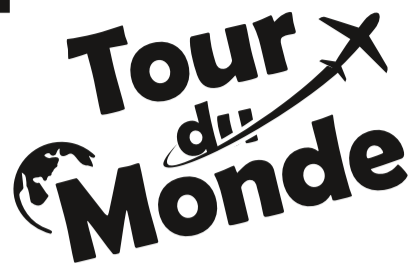
Téléphone : 076 674 32 30
Mail : contact@ordisecours.ch
Site : www.ordisecours.ch

Guillaume Bey
Technicien en informatique

Dépannage sur rendez-vous 7 / 7

Des 4000 îles à l'arrière-pays laotien

Deux anciens Vallonniers, Fabienne Pétremand de Fleurier et Pierre Antoniotti de Saint-Sulpice, poursuivent leur voyage en 2023. Après avoir traversé le continent latino-américain durant 13 mois, ils sont arrivés en Asie le 24 novembre dernier. Cette semaine, c'est en Thaïlande qu'ils racontent la suite de leur voyage ! Continuez à les suivre sur Instagram ([inthesun.blog](https://www.instagram.com/inthesun.blog)) et sur leur blog de voyage.



Les 4000 îles

Si Phan Don se traduit par « 4000 îles » et se situe sur le Mékong au sud du Laos, à la frontière du Cambodge. Cet archipel, qui regorge de rizières, d'arbres fruitiers et de cascades, est un vrai petit paradis où les villageois mènent une vie rurale au rythme du soleil.

Durant la période coloniale, le Mékong était impraticable à cet endroit et l'administration française décida de construire un pont ainsi qu'une ligne de chemin de fer de 7 kilomètres de long afin de contourner plusieurs obstacles infranchissables. On peut encore observer une locomotive rouillée sur l'île de Don Kohn, dernier vestige de cette construction. On trouve également quelques vieux bâtiments adminis-

tratifs de l'époque coloniale comme une poste et une gendarmerie.

Le premier jour, nous louons un vélo afin de visiter les îles Don Det et Don Kohn, reliées par le fameux pont et en profitons pour faire une halte aux chutes d'eau de Li Phi. Les chutes d'eau de Khone Pha Peng, elles, ne sont accessibles qu'en bateau ou en kayak. Nous optons pour la solution la plus sportive et passons la journée suivante à ramer sur le fleuve.

La boucle de Thakhet

Nous prenons ensuite un bus pour la ville de Thakhet, point de départ idéal pour faire la boucle du même nom sur plusieurs jours en scooter ou en moto. C'est un incontournable au pays car l'itinéraire

traverse des paysages majestueux parsemés de pitons rocheux et de grottes uniques au monde.

La première matinée, après avoir visité la Buddha Cave, nous nous arrêtons manger dans un petit Resort qui accueille principalement des passionnés de grimpe. En tout début d'après-midi, nous visitons les grottes de Tham Nang Aen. Le chemin aménagé et ses ponts suspendus permettent aux visiteurs de découvrir ce fantastique endroit digne d'un film d'Harry Potter. Certaines parties de la grotte sont éclairées par des lampes de différentes couleurs et donnent à celle-ci une dimension magique.

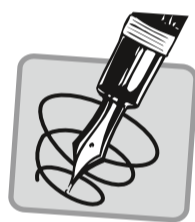
Le second jour, après avoir passé la nuit dans une ville du nom de Thalang, nous reprenons



la route direction Kong Lor, notre destination finale. Nous connaissons quelques problèmes mécaniques sur le chemin, nous obligeant à nous arrêter à plusieurs reprises chez le garagiste mais arrivons en fin d'après-midi sains et saufs. Nous passons la nuit dans un très joli Resort tenu par un Zurichois et louons, le matin suivant, un bateau qui nous emmène jusqu'au pied des grottes les plus réputées de la région. La rivière est magnifique et ses rives sont peuplées par de nombreux animaux dont des buffles d'eau gris cendré et parfois blancs.

Nous embarquons finalement sur une autre embarcation et entrons dans les entrailles de la terre. Ces cavernes, longues d'environ 7.5 kilomètres, font partie des merveilles géologiques du pays. Durant la guerre d'Indochine, on s'en servait de refuge lors des bombardements. Munis d'une lampe frontale, nous voguons sur une eau calme et plate et notre guide fait plusieurs haltes afin que nous puissions également visiter à pied d'autres parties de la grotte. Une vraie expédition spéléologique.

Pierre et Fabienne



LETTRES OUVERTES

Le Jura ce poumon vert

Je viens de lire dans le Courrier que le promoteur Ennova, une société détenue par les Services industriels de Genève (SIG), avait l'intention de relancer le projet du Mont de Boveresse / Val-de-Travers, projet qui avait été mis en veille en 2014, au profit du second projet du Mont-de-Buttes, contre lequel nous nous battons toujours depuis plus de 10 ans par le truchement de l'Association les Travers du Vent. Ce projet est actuellement en mains du Tribunal fédéral. Nous attendons avec anxiété sa décision.

Et maintenant les « loups éoliens » sont à l'affût du Mont de Boveresse, 18 machines sont prévues !

Je ne peux concevoir de voir les cimes de notre Jura envahies par de telles monstrueuses éoliennes. De voir transformer ce paysage en lieu industriel, me révolte ! Et nous sommes nombreux à le penser. J'espérais que la taxe instaurée par nos autorités fédérales que nous payons par le truchement de nos factures d'électricité, serve enfin à soutenir les projets solaires, plutôt que ceux des éoliens. Le Jura est encore une terre vierge de toute construction. En 1962, nous avons voté pour éviter une inva-

sion de chalets de week-end et aujourd'hui on autorise sans coup férir des installations démesurées pour notre soi-disant confort.

Au fil des années, j'ai collecté toute la littérature concernant ces éoliennes, et je n'arrive pas à comprendre nos autorités communales qui soutiennent de tels projets qui vont dénaturer toute une région. La Suisse est un petit pays occupé à plus d'un tiers par les Alpes. Le Plateau est occupé presque en totalité par la population, avec toutes les infrastructures nécessaires, soit les routes, chemin de fer, etc. puis les cours d'eau, et les lacs. Que reste-t-il ? Le Jura, ce poumon vert que d'aucuns ambitionnent pour y installer ce moyen plus qu'aléatoire de fournir de l'électricité qu'est le vent.

Comment en est-on arrivés à cette solution, qui va coûter non seulement des centaines de millions, voire des milliards. Ces machines sont fabriquées en Allemagne ou au Danemark, donc aucune retombée financière pour la Suisse.

Le pire ce sont les conséquences pour les humains et les animaux.

Avec mes 90 ans, je ne suis pas à même d'être active pour contrer les activités des promoteurs électriques, dont les SIG (société genevoise) ! Au fait, pourquoi venir

dénaturer nos cimes, alors que le vent souffle au bord du Léman et sur les hauteurs de Genève ?

Scandaleux, l'envahissement de nos crêtes par de riches cantons, Vaud, Genève, et Zurich. Que dirait la population de ces cantons, si nous, pauvres Neuchâtelois, nous allions mettre nos grands pieds au bord de leurs charmants lacs avec des projets aussi pharaoniques. Le paysage est une composante essentielle de notre cadre de vie, expression de la diversité de notre patrimoine commun, culturel, naturel et le fondement de notre identité.

Ironie du sort ; sur la même page du journal, une invitation à soutenir le tourisme au Vallon !

J. Steudler, Les Bayards

Éoliennes du Mont de Boveresse

La Commune de Val-de-Travers a décidé, en toute discrétion, de faire démarrer le projet éolien du Mont de Boveresse. Avec ce nouveau projet, qui peut recevoir 18 machines selon le plan directeur cantonal, le Val-de-Travers subirait un coup dur supplémentaire pour son attractivité et son patrimoine naturel. La commune avait pourtant toujours promis vouloir évaluer le projet de la Montagne de Buttes auparavant. Preuve est faite que les promesses ne sont que des chiffons de papier.

La ligne était pourtant claire : le projet éolien du Mont de Boveresse (18 machines), doit attendre que celui de la Montagne de Buttes (19 machines) soit évalué. Dans son rapport de gestion de l'année 2020 (p 77), le Dicastère du territoire, des sports et de la culture affirmait que « La stratégie du Conseil communal pour le parc du Mont de Boveresse [...] consiste à finaliser le projet de la Montagne de Buttes, puis d'en tirer le bilan avant tout autre décision ». Cette ligne a été confirmée en 2021, où ce même dicastère (p. 78) informait que « Le Conseil communal reste en contact avec les porteurs du projet du parc éolien du Mont de Boveresse. En 2021, le Conseil communal a confirmé son souhait qu'un bilan du projet de la Montagne de Buttes soit disponible et favorable avant de lancer un nouveau projet ».

La politique communale est donc à géométrie variable et les promesses passent vite à la trappe : le TF n'a pas encore communiqué sa décision sur la Montagne de Buttes, le parc n'est pas construit et pas le moindre début de bilan n'a pu être tiré.

Après la Montagne de Buttes, et La Grandsonnaz, sur la frontière cantonale, c'est donc le troisième projet qui va impacter le Vallon, sans qu'aucune évaluation ne soit faite préalablement. Pouvant accueillir jusqu'à 18 machines, ce site est un des pires : la faune aillée y est riche (chauves-souris), et l'emplacement est sensible du point de vue paysager.

Les Travers du Vent dénoncent les pratiques des autorités et

mettent en garde la population : avec ce troisième site, très visible depuis les localités de tout le Val-de-Travers, notre Vallon deviendrait la « éoliennes valley » de tout le pays. Nulle part ailleurs n'est prévue une telle concentration de machines industrielles. Il est temps pour la population d'ouvrir les yeux et de dire NON à la manipulation dont nous sommes tous l'objet sur la question éolienne.

Comité de l'association Les Travers du Vent



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Mardi 21 février : à 17 h 18 à Travers, évacuation sanitaire avec le camion-échelle, en collaboration avec le Smur, un service d'ambulances, la police neuchâteloise et la Rega.

Mercredi 22 : à 5 h 59 à Couvet, alarme automatique sans engagement sur place, à la suite des contrôles d'usage.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Fête du 24 février Une célébration plus que réussie

Partie officielle à la fois solennelle, émouvante et quelque peu caustique, second temps festif et joyeux : la Fête du 24 février 2023, organisée par un comité de citoyens, a rencontré un vif succès. La Grande Béroche y a apporté son sens de la fête et le nouveau parrain de la commune, Jean-Marc Richard, sa joie communicative.



Thierry Codoni, emplâtrant la main du citoyen d'honneur, Pierre Aubert.

C'est devant un temple de Môtiers presque comble que le président du comité d'organisation de la Fête du 24 février, Malo Bortolini, a pu souhaiter la bienvenue aux invités et à la population présents pour ce quinzième anniversaire du vote de la fusion de Val-de-Travers. « *Quinze ans que le peuple de neuf petites communes a choisi de s'unir* », a-t-il déclaré avant d'ajouter que les citoyens d'alors avaient décidé de n'être « *plus Fleurisans, Môtisans ou Covassons, mais Vallonniers avant tout* ». Porte-parole de la jeunesse de cette partie officielle, Paul Garcia Valdez, président du conseil des élèves de l'École Jean-Jacques Rousseau, a souligné le rôle

de « pionnier » des neuf communes ayant fusionné pour ne former que Val-de-Travers et fait une profonde et humble promesse à l'assistance : « *Je peux vous assurer que les jeunes mettront tout en œuvre pour faire vivre cette terre* ».

Président du Conseil communal de Val-de-Travers, Frédéric Mairy a dressé le portrait du citoyen d'honneur de cette année, Pierre Aubert, personne « *humble* » que l'on peut qualifier « *d'humaniste* ». Un entrepreneur, créateur de deux entreprises toujours actives, et qui a notamment fourni durant la période de pandémie du gel hydroalcoolique. Un homme qui prouve

que « *l'entrepreneuriat est compatible avec la solidarité et les valeurs humaines* », a relevé Frédéric Mairy en soulignant ses participations associatives comme notamment dernièrement au sein du Soutien à l'Ukraine-Val-de-Travers. « *Autant d'engagements disent l'humanisme de Pierre Aubert et son attachement à la région* », a conclu le conseiller communal, en mettant en valeur la simplicité, la chaleur et le don de soi du citoyen d'honneur.

Pensée pour l'Ukraine

À la tribune, le frais citoyen d'honneur a tenu à relever que ce jour-là, deux « anniversaires » étaient célébrés, un festif et un autre « *que nous n'aimerions pas avoir à marquer* », en référence à celui de l'invasion russe sur le sol ukrainien. Avec franchise, il a exhorté le public présent à ne pas se laisser aller à une « *fatigue émotionnelle* » et poursuivre son soutien à ce pays attaqué. Puis, il a reconnu aimer « *son* » Val-de-Travers où désormais, même s'il n'y est pas né, ses racines sont « *très profondes* ». Comme le veut la coutume, le citoyen d'honneur s'est prêté à la « séance » de l'emplâtrage de sa main, qui figurera désormais à espaceVal. Commune invitée de cette cérémonie, La Grande Béroche, par la voix du président



Intermèdes musicaux du Chœur d'hommes du Val-de-Travers, dirigé par Jean-Claude Thiébaud.

de son exécutif Maxime Rognon, a noté l'excellente relation et collaboration avec Val-de-Travers, communes séparées par la montagne mais qui se touchent juste après le niveau de la Ferme Robert. Et le président de la commune invitée de lier les slogans des deux communes, « *Grandeur nature* » et « *Qualités naturelles* ».

Dernier orateur de cette partie officielle, le parrain 2023 de Val-de-Travers, Jean-Marc Richard. La figure médiatique et philanthropique romande a rappelé à l'assemblée qu'il avait habité le Val-de-Travers, à Couvet, et y avait notamment suivi un stage de narration de contes, où il avait découvert « *comment raconter les choses* » et compris qu'il fallait « *prendre le temps de ressentir ses émotions avant de les exprimer* », soit ce qui est sa vie aujourd'hui. Également, le nouveau parrain de Val-de-Travers a évoqué son amitié avec la famille de Frédy Bobillier, joueur de hockey dont il commentait les matches. Très fier

d'être le parrain de la commune, Jean-Marc Richard « *se réjouit de cette année* » même si les opérations seront encore à définir avec les autorités. « *Je suis défenseur de ces régions où l'humain est la valeur ajoutée* », a-t-il exprimé, avant de conclure en soulignant l'engagement pour l'Ukraine du citoyen d'honneur, Pierre, comme il l'a simplement nommé. Une pensée pour l'Ukraine rappelée au fil des diverses interventions musicales gorgées d'émotions, interprétées par la violoniste ukrainienne Iryna Borysova et l'organiste Assaka Durand.

Sous la tente de la cantine sur la place du 24 février, certaines personnes avaient déjà commencé la fête avant même la fin de la partie officielle et très vite elle fut pleine à craquer. Les personnes, pour beaucoup de la Grande Béroche, avaient anticipé la fin des discours pour aller à l'apéritif et déjà se sustenter. Dans le brouhaha, le parrain de la Commune de Val-de-Travers opéra sa première action, celle de faire taire le bruit pour un dernier chant du Chœur d'hommes du Val-de-Travers. Après celui-ci, le président du Conseil communal de Val-de-Travers, Frédéric Mairy, pouvait symboliquement lever les bans de l'absinthe communale, dont l'étiquette marie le mythe de la fée verte avec une fable de La Fontaine. À peine ces mots prononcés, la fête avait repris.

Gabriel Risold



Maxime Rognon, président de l'exécutif de La Grande Béroche.



Président du comité d'organisation de la Fête du 24 février, Malo Bortolini.



Frédéric Mairy, président du Conseil communal de Val-de-Travers.



Jean-Marc Richard, nouveau parrain de la Commune de Val-de-Travers.

Courrier
Val-de-Travers
HEBDO

Chaque semaine, votre actu régionale
gratuitement dans votre boîte



Rue de la Place-d'Armes 15 | Fleurier | Val-de-Travers
+41 (0)32 861 10 28 | info@courrierhebdo.ch
Édité par l'imprimerie Montandon Sàrl

LES FILMS

Creed III

De Michael B. Jordan, drame, avec Michael B. Jordan, Tessa Thompson, Jonathan Majors...



Idole de la boxe et entouré de sa famille, Adonis Creed n'a plus rien à prouver. Jusqu'au jour où son ami d'enfance, Damian, prodige de la boxe lui aussi, refait surface. À peine sorti de prison, Damian est prêt à tout pour monter sur le ring et reprendre ses droits. Adonis joue alors sa survie, face à un adversaire déterminé à l'anéantir.

La montagne

De Thomas Salvador, drame, fantastique, avec Thomas Salvador, Louise Bourgoin, Martine Chevallier...



Pierre, ingénieur parisien, se rend dans les Alpes pour son travail. Irrésistiblement attiré par les montagnes, il s'installe un bivouac en altitude et décide de ne plus redescendre. Là-haut, il fait la rencontre de Léa et découvre de mystérieuses lueurs.

Astérix et Obélix : l'Empire du Milieu

De Guillaume Canet, aventure, comédie, avec Guillaume Canet, Gilles Lellouche, Vincent Cassel...



Nous sommes en 50 avant J.C. L'impératrice de Chine est emprisonnée à la suite d'un coup d'État fomenté par Deng Tsing, un prince félon.

Aidée par Grandemais, le marchand phénicien, et par sa fidèle guerrière Tat Han, la princesse Fu Yi, fille unique de l'impératrice, s'enfuit en Gaule pour demander de l'aide aux deux valeureux guerriers Astérix et Obélix, dotés d'une force surhumaine grâce à leur potion magique.

Nos deux inséparables Gaulois acceptent bien sûr de venir en aide à la princesse pour sauver sa mère et libérer son pays. Et les voici tous en route pour une grande aventure vers la Chine.



143 rue du désert

De Hassen Ferhani, documentaire, avec Hassen Ferhani



En plein désert algérien, le long de la route transsaharienne, Malika tient le seul café à des kilomètres à la ronde. C'est là que les routiers et les voyageurs s'arrêtent le temps d'une omelette, d'un thé ou d'une cigarette pour partager un moment de leur existence. Malika, seule femme au milieu d'un monde d'hommes, aussi attachante que généreuse, nous invite à sa table le temps de ce que l'on pourrait nommer un « road movie immobile ». Par la poésie de ses images, la force de ses rencontres, 143, rue du désert nous raconte avec subtilité l'âme d'une région.



U3a : Léonard de Pise, alias Fibonacci

Mercredi 8 mars, à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence de Jérôme Gavin, enseignant de mathématiques au collège Voltaire de Genève et directeur de l'ARA.

Au retour d'un long séjour dans le monde arabe, Léonard de Pise a écrit en 1202 un énorme ouvrage d'arithmétique en latin, marquant ainsi l'entrée des « chiffres arabes » en Europe et faisant de lui le père de notre calcul écrit. Mais cela ne lui a valu de son vivant qu'une notoriété très modeste.

Au 19^e siècle en revanche, un mathématicien a repéré une curieuse suite de nombres dans l'un des problèmes exposés dans son texte – une histoire de lapins qui font des petits en cascade – et cela lui a valu la célébrité... sous le nom de Fibonacci qu'il n'a jamais porté de son vivant.

Comm.

À ne pas manquer non plus

► La 4^e édition du Salon des fées, ce samedi de 10 h à 20 h et dimanche de 10 h à 18 heures, à espaceVal à Couvet.

► Brocante et vente exceptionnelle, demain vendredi (16 h-19 h) et samedi (9 h-12 h), à la rue du Jura 9, à Sainte-Croix

► L'assemblée générale de l'association Destination Val-de-Travers, mardi prochain à 18 h au Café des Mines de La Presta.

À vos agendas!

► Les 10, 11 et 12 mars, atelier de cuisine et chant orthodoxe de grand carême, au temple de Noiraigue, dirigé par Yaroslav Ayvazov.

En quelques lignes

► La peintre valloisienne Adriana Ioset ainsi que la sculptrice Caroline Ferrara, exposeront leurs œuvres, du 5 au 26 mars (vernissage samedi dès 18 h), à l'espace d'art et de loisirs de Soyhières (Jura).

Quand la conférence devient démonstration

Rendre accessible un texte sacré, au commun des mortels, c'est le défi auquel s'est confronté Olivier D. Barrelet, samedi, à espaceVal. En voulant revisiter la parabole du retour de l'enfant prodigue, à travers un voyage musical, le Môtisan a pris des risques. Celui de livrer une nouvelle facette de lui-même et celui de dénaturer un « must » de finesse psychologique. Comment faire comprendre cette histoire d'un fils qui trahit, qui tourne le dos à son père et qui est malgré tout accueilli comme un brave à son retour ? Barrelet a essayé...



Au premier plan, Olivier D. Barrelet, lors de l'introduction de son voyage musical. Derrière lui, sa comparse du soir Caroline, présente pour lui donner la réplique.

Un peu tendu et un peu serein, Olivier D. Barrelet était dans un entre-deux au moment où la grosse quarantaine de spectateurs terminait de s'installer dans la salle d'espaceVal. Paré dans son désormais traditionnel costume noir, le conférencier a rapidement donné les premiers indices de sa stratégie de vulgarisation de la parabole de l'enfant prodigue. « La musique nous accompagne à chaque moment de notre vie : amour, déception, exploit. Elle est celle qui magnifie, celle qui intensifie et celle qui marque. »

Se servir de « déclencheurs à émotions »

C'était dit, chaque membre de l'auditoire était invité à se laisser aller aux émotions qu'il a vécues dans sa propre vie pour faire écho à l'histoire qui allait lui être contée. Qu'elle passe par les mots de Barrelet et de sa comparse du soir, Caroline, ou qu'elle soit projetée sur écran géant en images, cette histoire servait de toile de fond aux émotions. Puis, ce sont différents passages musicaux de grands compositeurs (Vivaldi, Bach, Mozart,...) qui ont servi de « déclencheurs à sensations ». Tel son permettant d'activer telle émotion. Tiraillement, déchirement, colère, apaisement, réconciliation, paix. Qui n'a jamais connu ça ?

Quoi, il parle en allemand ?

Ainsi, nul besoin d'être un père, un fils ou un traître pour comprendre cette histoire de trahison familiale et de retrouvailles inespérées. Il suffit que la musique active chez vous la bonne émotion au bon moment pour que vous vous identifiez à l'histoire de cette parabole. C'est exactement ce qu'ont fait Olivier D. Barrelet et sa comparse pendant près de deux heures de « voyage ». Lorsque le

fils cadet décide de partir de façon si violente, c'est un fond sonore rythmé, intense voire agressif qui jaillit dans la salle. L'incompréhension et le désespoir passent quant à eux plus facilement par des sonorités légères et mélancoliques. Puis, lors des retrouvailles, Barrelet surprend son auditoire en utilisant quelques phrases en allemand pour illustrer son propos.

L'auditoire est divisé, la démonstration est faite !

Ah oui, l'allemand ça surprend toujours un peu les oreilles, surtout quand on ne s'y attend pas. Par ce procédé, il marque clairement une rupture de rythme dans l'histoire. Pas de doute, c'est son point de bascule. S'ensuit alors l'apothéose de ce retour à la vie du lien père-fils d'un côté et la froide colère du frère qui ne comprend pas pourquoi sa famille accueille « le traître » en pareil héros, de l'autre. Ce qui divise naturellement, par les émotions ressenties, ceux qui comprennent le père et ceux qui soutiennent le frère. La démonstration est faite : tout le monde n'est pas capable d'accorder son pardon. Cette parabole illustre justement l'acceptation, par Dieu, de tous les pécheurs repentants. Barrelet a essayé, Barrelet a réussi. Rideau, merci pour lui !



Olivier D. Barrelet s'est appuyé sur de bouts de vidéos, de morceaux de musiques et d'échanges avec la conteuse Caroline pour revisiter le retour de l'enfant prodigue.

Kevin Vaucher

Mars 2023

Éren

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL
Paroisse du Val-de-Travers



Passeurs de lumière
Dans le cadre du Mouvement Chrétien pour les Retraités, c'est la troisième année que nous vivons cette expérience forte de partage de vie, de foi, entre aînés de nos diverses Églises. La bonne quinzaine de participants apprend à se découvrir et il se crée une fraternité bienfaisante qui nourrit chacune et chacun.

Cette année, nos six rencontres approfondissent le thème de l'espérance. Sujet riche, dont un des auteurs de la brochure dit: «C'est en Dieu que le chrétien espère, ce Dieu qui espère en nous, ce Dieu qui nous envoie son Esprit pour que nous puissions contribuer à bâtir, pour tous, un monde plus humain et plus fraternel.» José van Putte

Recevant beaucoup, nous avons eu l'envie de partager un sujet de notre étude avec nos communautés, par exemple dans le cadre d'un culte paroissial; ce sera le samedi 25 mars, à 17h à l'église de Môtiers. Vous y êtes les bienvenus!

Et c'est le 5^e thème de notre parcours, «Passeurs de lumière» que nous prendrons. Pour l'instant, il est dans notre brochure. Et jusqu'au samedi prévu à Môtiers, il fera du chemin en nous;... et peut-être aussi en vous,

si vous vous prenez au jeu de la réflexion! En quoi suis-je passeur de lumière? Est-ce que je connais des passeurs de lumière?

Concluons avec cette réflexion de Jean Martucci: «Je ne suis pas sûr que l'âge diminue la vie. Si on identifie la vie à la force des muscles et à l'agilité des membres, peut-être, mais si vivre, c'est mieux comprendre, c'est perdre des illusions, acquérir une profonde expérience et grandir en sagesse, alors avancer en âge, c'est avancer en vie.»

René Perret et Marie Christine Conrath

**Célébrations
du mois de mars 2023**

Dimanche 5 mars – Carême 2 – flûte et orgue
10h – Fleurier – Ion Karakash

Samedi 11 mars – Carême 3
17h – Môtiers – Patrick Schlüter

Dimanche 12 mars – Carême 3 – culte Terre Nouvelle
10h – La Côte-aux-Fées – Patrick Schlüter

Samedi 18 mars – Carême 4 – culte musical et chanté – 40 ans de l'orgue
17h – Môtiers – Séverine Schlüter

Dimanche 19 mars – Carême 4 – culte avec les jeunes
19h45 – Môtiers – Véronique Tschanz Andereg

Samedi 25 mars – Carême 5 – culte préparé par le mouvement chrétien des retraités
17h – Môtiers – René Perret

Dimanche 26 mars – Carême 5
10h – Môtiers – Culte avec Yves Bourquin, président du Conseil synodal, suivi d'un échange et repas canadien à la cure de Môtiers

Dimanche 2 avril – Les Rameaux
10h – Buttes – Culte avec les jeunes et familles, Patrick Schlüter

TÉLÉPHONES UTILES

Ministres
David Allisson, pasteur, 032 861 12 72, david.allisson@eren.ch
Patrick Schlüter, pasteur, 032 863 34 24, patrick.schluter@eren.ch
Séverine Schlüter, pasteure, 032 863 34 14, severine.schluter@eren.ch
Véronique Tschanz Andereg, pasteure, 079 311 17 15, veronique.tschanzandereg@eren.ch
Ruth Letare, diacre-suffragante, aumônière EMS, 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Secrétariat paroissial
Grand-Rue 25, 2108 Couvet
032 863 38 60, valde-travers@eren.ch

Heures d'ouverture:
Mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h
Mardi et mercredi de 14h à 16h30

NOS PRIÈRES POUR

- les participant-e-s des rencontres du mouvement chrétien pour les retraités et leurs familles
- les actions, réflexions et prières de la campagne œcuménique du carême et la justice climatique
- les victimes des catastrophes naturelles ou climatiques
- les personnes qui souffrent de la violence humaine

Les soupes de Carême 2023 auront lieu les vendredis à 12h

À la cure de Couvet
3 mars – 10 mars – 17 mars – 31 mars

Au collège des Verrières
3 mars – 17 mars

Nous vous y accueillerons avec plaisir. Le bénéfice de notre offrande sera versé aux projets de la campagne œcuménique:





Page Internet : www.eren.ch/vdt

Michel Devaud est d'or, pas d'argent!

« Je ne suis pas le plus intelligent mais j'ai bon cœur ! » Cette phrase est celle de Michel Devaud. N'y voyez pas de la fausse modestie, il le pense vraiment. Et c'est précisément ce qui explique qui il est. Son œuvre? C'est 42 ans d'investissement personnel et bénévole auprès de plus de 15 sociétés neuchâtelaises, essentiellement vallonnaises. Michel, c'est celui qu'on appelle quand on a besoin d'un coup de main, Michel, c'est celui qui va venir aider un club et malgré tout payer son entrée. Michel, c'est quelqu'un qui ne sait pas dire non quand il faut donner un coup de main. Quitte à se retrouver avec un livre d'or de 7 kilos sur le dos, à vélo, pour aller récolter des sous pour les autres. Voilà l'histoire de quelqu'un qui donne tout ce qu'il n'a jamais reçu durant son enfance.

Il ne veut pas en parler mais Michel Devaud a vécu une enfance singulière. Entouré qu'il était par des parents au bagage lacunaire (notamment pour ce qui est de la lecture et de l'écriture). Pour se construire, il n'a pas bénéficié des mêmes piliers que la majorité des autres enfants. Mais il a tracé sa route. Celle-ci l'a notamment mené à l'État où il s'est occupé de la conciergerie des salles de tribunal durant 26 ans. Sur sa route, il a eu la chance de croiser le regard de Doris. Cette Vallonnaise allait devenir celle qui constitue encore aujourd'hui l'un des piliers de sa vie. Omniprésente, elle est toujours auprès de lui, 42 ans plus tard. Un peu à la façon d'un mur porteur qui ne le laissera jamais tomber.

Un bon cœur qui bat sur piles électriques

C'est rare, mais Doris doit parfois intervenir pour que le « père Michel » lève un peu le pied. « Comme cette fois où il voulait faire plusieurs kilomètres avec des bâches sur les épaules, à vélo. » C'est vrai

que, parfois, sa générosité déborde. Il canarde un nombre de mots incalculables à la minute. À croire que son bon cœur fonctionne sur piles électriques. « N'oubliez pas de remercier tous les gens qui m'ont fait confiance et tous les donateurs qui m'ont aidé à récolter de l'argent pour les sociétés locales. » Encore une fois, Michel Devaud pense aux autres alors qu'on cherche à parler de lui. Devant nous, la table est couverte de souvenirs. Beaucoup de photos et surtout ses fameux livres d'or.



Jamais il n'a voulu toucher un centime

« Quand un club me sollicitait pour lui apporter un peu d'argent, je créais un livre d'or que j'allais faire signer à des sponsors en échange d'une somme d'argent. En contrepartie, l'entreprise signait ou mettait son logo dans le livre d'or, pour acter son acte de générosité », livre celui qui a toujours refusé de toucher un centime pour ce qu'il faisait. Cinquante francs, deux cents francs, mille francs, Michel Devaud en a vu passer du liquide en 40 ans de service. Une brève estimation de ce qu'il a récolté place le curseur vers la centaine de milliers de francs. Orphelinat en Roumanie, actions pour l'école, Carnavallon, Armée du Salut, clubs sportifs, Michel a rempli les caisses de bien des sociétés.

Le coup du car et le coût du cochon

« J'y allais parfois au culot. Pour Valtra, j'ai réussi à ce qu'un agriculteur me fournisse un cochon comme lot de concours. Les gens devaient



estimer son poids et ils versaient de l'argent au club à chaque proposition. Le gagnant repartait avec le cochon. » Plus fou encore. En 1989, Michel a loué un car, sans savoir comment il allait pouvoir le payer, pour que les jeunes Vallonnais de l'école de foot puissent participer à un tournoi, à Tolochenaz (VD). Il a fini par trouver une solution pour s'acquitter de la facture du car et les petits Vallonnais sont repartis avec 5 coupes dans leurs sacs.

La vie lui vole ses deux frères, et lui, il donne tout!

Parmi ses « coups », il a rempli la salle Fleurisia à lui seul pour un souper de soutien. Il a aussi rempli

les estomacs. Pour que les joueurs du CP Fleurier puissent manger chaud quand ils jouaient à l'extérieur, Michel a dégouté, ni une ni deux, un autocuiseur « portable ». Finalement, la seule chose que le Fleurisien a accepté de sacrifier, c'est une partie de sa vie. « J'étais un gardien de foot prometteur quand j'avais 15 ans. J'aurais peut-être pu percer. Mais j'ai perdu deux frères. L'un à 20 ans et l'autre à 28 ans. Et j'ai un peu perdu pied après ça. » Donner pour ce qu'il a perdu et donner pour oublier ce qu'il aurait possiblement eu. Avec lui, l'argent ne fait pas son bonheur mais celui des autres. Car il n'est pas fait d'argent, Michel Devaud est d'or!

Kevin Vaucher



ON NOUS ÉCRIT

Fête du 24 février Merci à toutes et tous!

Le comité d'organisation de la Fête du 24 février se réjouit du beau succès rencontré par la manifestation du 24 février dernier. Il tient donc à remercier toutes celles et ceux qui ont choisi de participer à cet événement. À commencer par la population... En effet, le temple de Môtiers était plein à craquer pour écouter les allocutions de Paul Garcia Valdès, président du Conseil des élèves, de Frédéric Mairy, conseiller communal, intronisant le citoyen d'honneur 2023, Pierre Aubert, ce dernier relevant son amour de la région et son engagement, et enfin de Jean-Marc Richard, parrain de

la Commune de Val-de-Travers, plein de projets à même de faire rayonner le Val-de-Travers durant cette année. Le tout, entrecoupé de pièces musicales du Chœur d'hommes du Val-de-Travers et de la jeune violoniste, réfugiée ukrainienne résidant à Savagnier, Iryna Borysova, accompagnée par l'organiste Assaka Durand.

Nos remerciements vont également à Thierry Codoni, pour sa fidélité à venir « emplâtrer » la main du citoyen d'honneur et à Martial Leiter, auteur de l'étiquette de l'absinthe communale. En seconde partie, la cantine installée sur la Place du 24 février a

peiné à accueillir convenablement chacune et chacun. Il convient dès lors de remercier les deux sociétés sans lesquelles rien n'aurait été possible, les Dames paysannes du Val-de-Travers et leur présidente, Suzanne Gfeller et le FC Môtiers cher à Alexandre Tosato. Enfin, mille mercis aux nombreux sponsors qui ont généreusement soutenu cette célébration, ainsi qu'au personnel communal.

Nos remerciements vont également à l'exécutif de la Grande-Béroche et sa belle délégation, tous gratifiés d'une petite bouteille d'absinthe.

Le comité a d'ores et déjà dressé le bilan de cette édition 2023 afin d'apporter les indispensables améliorations pour une célébration prochaine, le 24 février 2024, répondant à toutes les attentes.

Au nom du comité d'organisation : Malo Bortolini, Jean-Marie Bortolini, Christian Reber, Claude-Alain Kleiner



RALLYE

Hotz-Ravasi débutent bien en Italie



Grégoire Hotz et Pietro Ravasi ont réussi à dompter les routes italiennes le week-end dernier. Belle 3^e place finale au Rally dei Laghi.

Le week-end passé marquait le début de saison de rallyes pour le duo Grégoire Hotz et Pietro Ravasi. C'est en Italie, sur les routes du Rally dei Laghi, qu'ils ont emmené leur Skoda Fabia. « On est très contents de cette première. L'équipe a fait un super job pour adapter la voiture aux conditions spécifiques de cette course », rapporte le Val-

lonnier. Au fil des spéciales, les ajustements ont effectivement été payants. Déjà à la bagarre avec les meilleurs depuis le début du rallye, Hotz-Ravasi ont terminé en beauté en s'imposant dans le décor mythique de Cuvignone, théâtre de la dernière spéciale. Ils ont accroché une belle 3^e place finale.

VOLLEYBALL LNB



À deux marches du maintien...

Le VBC Val-de-Travers a terminé sa saison, samedi, par une 22^e défaite en autant de parties jouées. Avec son nouvel habit d'équipe formatrice de joueuses régionales, la jeune équipe vallonnière savait qu'elle allait vers un championnat compliqué. Mais elle ne pensait sans doute pas vivre de telles difficultés dans la durée. C'est désormais une « demi-finale » de play-out, contre Kanti Baden (9^e de la saison), qui attend les joueuses de Plinio Sacchetti (douzièmes et dernières du classement). Le maintien n'est qu'à deux petites victoires.



Les joueuses de Valtra sont tombées une dernière fois cette saison. L'arrivée des play-out leur offre une belle occasion de remonter en selle victorieusement. Premier match, ce dimanche, contre Kanti Baden (18 h).

Les étoiles du Courrier : non attribuées

« Ce match a été l'image même de notre saison. Si on laisse de côté le premier set, où on a eu du mal à se mettre dans le rythme, on a été au contact. Mais il nous a encore manqué un petit truc pour aller au bout des choses et gagner des sets. On reste malgré tout d'attaque car tout recommence à zéro. Moi j'y crois », réagissait à chaud le président (ad intérim) du VBC Val-de-Travers, Hervé Roy. Il a raison, ce 22^e revers de la saison n'existe plus en l'état actuel des choses. Son équipe s'engage dans une lutte, au meilleur des trois

matches, contre Kanti Baden. Le gagnant de ce duel sauvera sa peau en LNB féminine.

Un mois de janvier sans suite

« Il faut qu'on arrive à être davantage constant », lance le coach Plinio Sacchetti au moment d'évoquer l'affrontement qui se profile. « Je pensais que l'équipe était du bon côté après nos bonnes performances contre Köniz (2^e du classement) et Lucerne (3^e) durant le mois de janvier. Mais on a malheureusement toujours du mal à maintenir un niveau de jeu régulier, contre des adversaires

plus modestes sur le papier. » Lors de leurs deux duels précédents, Kanti Baden a remporté six sets contre une seule manche pour le Val-de-Travers (défaites 0-3 et 3-1). Les faits confirment les mots de l'entraîneur vallonnière.

Le jeu de Kanti a été disséqué

Comment Plinio Sacchetti compte-t-il s'y prendre pour faire changer la donne ? « Cette semaine nous a permis d'analyser le jeu des Argoviennes en profondeur. On a identifié leurs points faibles sur lesquels les attaquer et leurs points forts, sur lesquels il faudra les contrer. C'est une stratégie sur-mesure. » Intrinsèquement, Valtra a de bonnes cartes en main pour faire douter Kanti Baden. Il aura aussi l'avantage de commencer la série à domicile (ce dimanche 5 mars, à 18 heures). De quoi ajouter une bonne dose de pression sur les épaules adverses en cas de victoire. « Dans tous les cas, ce sont elles qui ont la pression. Nous, on n'a plus rien à perdre entre guillemets. Personne ne nous attend. »

Jouer l'esprit relâché

En extrapolant un peu, certains diront que Valtra ne peut

que surprendre. En étant plus juste, je dirais que Valtra peut prétendre à récolter enfin le fruit de son travail et de sa progression. « J'espère que ces conditions favoriseront un état d'esprit relâché chez mes joueuses. On a deux matches à gagner et on sera sauvé. »

Dans le cas contraire, Valtra affronterait le perdant de l'autre rencontre de play-out dans une « finale » qui ne laisserait plus de place au calcul. Mais n'en parlons pas aujourd'hui car Valtra va (peut-être) se sauver avant. Pour reprendre la métaphore de la tour à construire, utilisée en début de saison, on peut dire que Valtra n'est finalement plus qu'à deux marches (deux victoires) du maintien.

LNB QUALIFICATION

Val-de-Travers – Visp (15-25, 19-25, 21-25)	0-3
1. Glarona	22 20 1 1 0 65 -13 63
2. Köniz	22 11 5 2 4 54 -31 45
3. Lucerne	22 11 4 2 5 53 -34 43
4. NUC	22 10 4 1 7 49 -38 39
5. Aadorf	22 8 4 4 6 46 -42 36
6. Bellinzzone	22 7 5 2 8 42 -42 33
7. Therwil	22 10 0 2 10 42 -40 32
8. Visp	22 6 4 4 8 42 -47 30
9. Kanti Baden	22 6 3 4 9 40 -49 28
10. Aarau	22 5 2 6 9 36 -52 25
11. Obwald	22 6 0 3 13 31 -51 21
12. Val-de-Travers	22 0 0 1 21 5 -66 1

Kevin Vaucher

PATINAGE ARTISTIQUE

Des patineuses à l'allure fière

En cette fin de saison de patinage artistique, le club du Val-de-Travers a plusieurs motifs de satisfaction à relayer. Habillons-nous d'abord, si vous le voulez bien. Tous les membres du club ont reçu, ces derniers jours, leur nouveau training aux couleurs du CPA. Cette acquisition a été rendue possible grâce à l'argent récolté via l'opération de soutien « Support your sport », lancée par Migros, en 2022. Maintenant que les patineuses et les patineurs ont fière allure sur la glace et hors glace, parlons résultats. Le week-end dernier, quatre patineuses ont participé aux Trophées des étoiles de Saint-Imier. Sara Roulin a porté haut les couleurs vallonnières en remportant sa catégorie (Nickel B). Atinéa Villiger (4^e en Fer B), Tatiana Gerster (5^e en Nickel D) et Clara Bozzato (6^e en Acier B) ne sont pas montées sur le podium mais ont valeureusement défendu leurs chances.



Devant : Clara Bozzato, Atinéa Villiger et Sara Roulin. Derrière : Tatiana Gerster. Les quatre patineuses présentes au Trophée des étoiles de Saint-Imier.

SKINORDIQUE



Magnifique effort de Laura Jeanneret

La Vallée de Conches (VS) était le lieu de la 2^e plus grande course de la série Swiss Loppet, le week-end dernier. Il s'agit d'une série qui réunit les onze plus grandes compétitions populaires de ski de fond de Suisse. La Gommerlauf valaisanne est donc l'une de ces courses importantes. Plusieurs membres du ski-club La Brévine ont participé à la 51^e édition sur différentes distances.

Gaspard Cuenot joue devant sur les 42 kilomètres

La grosse performance est à mettre au crédit de Laura Jeanne-

ret sur le semi-marathon. La Brévine s'est classée à une magnifique 2^e place parmi un plateau relevé de 150 fondeuses. Son chrono a juste dépassé l'heure de course (1 h 01), soit environ 3 minutes 30 de plus que la gagnante Flavia Barmettler. Sur cette même distance de 21 kilomètres, Xavier Finger a terminé le tracé en 1 h 17 (146^e sur 350 hommes). En style classique, Yvan Jeanneret a terminé dans la première moitié du tableau grâce à son temps de 1 h 18 (70^e sur 161). Finalement, Gaspard Cuenot (16e sur 361 sur les 42 kilomètres) et Kevin Huguenin (247^e) complètent la bonne performance d'ensemble des régionaux.



Laura Jeanneret (à gauche) pose avec la première Flavia Barmettler et la troisième Ladina Meier-Ruge. Un trio gagnant !



Torgon : sa neige, ses montagnes, ses « Portes du Soleil » et... ses 100 élèves vallois (et 22 adultes) prêts à profiter de la station valaisanne. Ce qu'ils ont fait durant cinq jours de ski, durant la semaine dévolue à cette « récréation ». Pour les plus sportifs, Torgon, c'est aussi deux arrivées d'étapes sur le tour de Romandie (1979 et 2019). En 2019, c'est le Slovène Primoz Roglic qui avait levé les bras au terme d'une journée épique lors de laquelle le parcours avait été raccourci en raison des conditions climatiques. Une année plus tard, Roglic terminait 2^e du tour de France. Une petite « information sportive » ne fait jamais de mal !

Les élèves vous écrivent !



Les élèves du camp de ski de fond de Glurigen.

La semaine de ski est déjà finie ! « C'était un camp d'ski super, avec des chutes et des skis en l'air. On s'est relevé en rigolant avec de la neige plein les dents. » Ceci est le refrain de la chanson que nous chantions sur les pistes, en s'inspirant de ce que nous avons vécu durant la journée. Nous, ce sont les 24 élèves de 7^e Harmos et nos accompagnants. Nous avons passé une semaine de ski de fond à Glurigen (VS) du 20 au 24 février.

Jeux, randonnée de 8.2 kilomètres, rallye, escape game, chants, course d'orientation, slalom, descente, ateliers de cuisine et bricolages ont bien occupé nos journées et nos soirées. Ce fut super à tous points de vue : super vue sur les montagnes, super ambiance, super moniteurs et super nourriture. D'ailleurs, on n'a rien gaspillé et mangé tous les restes avec plaisir. C'est dire...

Les élèves du camp

UNI HOCKEY



Le FUCk recolle à la tête à domicile

Alors qu'il reste plus que deux matches à jouer dans le championnat de 3^e ligue de unihockey, le suspense est complet ! Le FUCk a judicieusement profité de sa double journée dominicale à domicile pour revenir à hauteur de Lüterkofen, en tête du classement. Les deux équipes ont accumulé 24 points en 16 parties. C'est six de plus que Marly, troisième, qui ne peut plus revenir sur le duo de tête.

Le titre se jouera le 19 mars

Dimanche, les Fleurisants ont mis six pieds sous terre leurs deux adversaires du jour. D'abord

Bevaix, sur le score de 6 à 1, puis Alterswil, sur le score de 6 à 3 ! La première place du classement trouvera donc son lauréat après la dernière double journée de championnat qui aura lieu, le 19 mars, à... Lüterkofen. Le FUCk n'y affrontera pas directement l'équipe de Lüterkofen mais La Ferrière et Bevaix. Les Vallonniers joueront leurs deux rencontres dans la matinée tandis que Lüterkofen sera en lice l'après-midi uniquement. En cas de double victoire, Fleurier mettra ainsi une grosse pression sur les épaules de l'équipe qui partage la tête du classement avec lui. Le Courrier y reviendra dans ses prochaines éditions.

COURSE À PIED



Des coureurs qui vont au charbon !



Julia et Christian Fatton entourent le gagnant du jour Pascal Rüeger.

Les 100 kilomètres des Mines réjouies ont vécu une édition 2023 fraîche et exigeante, samedi, du côté des Mines d'asphalte. Si la course a connu son record d'inscriptions, elle a aussi donné lieu à un record d'abandons. Sur les 21 inscrits, trois ont jeté l'éponge avant le départ puis huit autres ne sont pas allés au bout de leur effort. Cela a été le cas pour trois régionaux notamment. Christiane Da Costa (Hauterive) s'est blessée en glissant sur un pont en bois enjambant l'Areuse. Roland Barbezat (Colombier) a connu un problème à une hanche. Et Julia Fatton (Noiraigue) a été gênée par un mollet et a préféré jouer la prudence. Maldonne aussi pour le Genevois Stéphane Pagani ! Le coureur de Thônex était deuxième durant 84 bornes mais il a craqué avant de franchir la ligne d'arrivée.

301^e course de 100 kilomètres à son actif

« On est une toute petite course mais elle est plaisante. Ceux qui viennent repartent heureux et satisfaits du parcours », confie Christian Fatton qui a bouclé ses 100 kilomètres en 13 h 11. « C'est loin des 11 heures que j'espérais mais à force de boiter à cause de mon pied gauche, ma hanche gauche et mon genou droit s'enflamment. Je trotte...je piétine et ça m'énerve. Ce fut donc dur et long. » La course a malgré tout été marquée par de belles performances, à commencer par celle du gagnant Pascal Rüeger (7 h 19). C'est sa constance qui a porté ses fruits. « Il a couru tout du long entre 14.5 et 13 km/h », détaille Christian. La meilleure femme a été Weronika Troxler et ses 57 ans (9 h 39). La Neuchâteloise Céline Bernasconi a pris la sixième place (10 h 07) pendant que le Parisien Stéphane Mathieu a conclu sa 301^e épreuve de 100 kilomètres. Pour lui, cent bornes, c'est apparemment pas la mine !

Kevin Vaucher

HOCKEY SUR GLACE



AUTRES RÉSULTATS

U17-TOP : Fleurier – Forward-Morges 2-7.

U15-TOP : Visp Lions – Fleurier 6-2.

Équipe féminine : HCAP Girls II – Fleurier 4-2 (1-1, 2-1, 1-0). Buts : Steiner, Coutarel. Saint-Imier – Fleurier 6-2 (2-0, 1-1, 3-1). Buts : Goncalves, Messerli.

3^e ligue : Fleurier – Bösing-Sen-See 1-11 (0-5, 0-3, 1-3). But : Derendinger. Bösing-Sen-See – Fleurier 7-1 (1-0, 3-1, 3-0). But : Derendinger.



U9-1 : 1 match gagné et 2 matches perdus au tournoi à Fleurier. Contre Uni Neuchâtel 3-2, contre La Chaux-de-Fonds 0-2 et 2-3 contre Ajoie.

INFOSPRINT

« Clem » Berger finit sa saison par un 3^e rang

La Vallonnière Clémentine Berger disputait la dernière compétition de sa saison 2022/23, ce week-end. La sociétaire du club des patineurs de Neuchâtel est repartie de l'Ice Trophy biennois avec une troisième place dans sa catégorie Inter-Argent ARP.



TransCréa Sàrl
Immobilier
Conseils - Location - Vente

A VENDRE

Le plus grand choix régional

Grand-Rue 19, Fleurier
www.transcrea.ch
+41 32 861 13 13

Rue du Stand 2, Boveresse	Grand-Rue 13, Fleurier	Pl. du Douze Septembre 2, Buttes
Maison de 3 appts avec 1 garage • A rénover, 2 appts. libres de bail • Parcelle d'env. 596 m2 CHF 450'000.-	Maison mitoyenne • Jardin de 1'000 m2 orienté plein Sud • A rénover, 2 logements libres de bail CHF 590'000.-	Immeuble locatif • 4 appts, 1 s. commerciale et 1 garage • Au cœur de Buttes CHF 890'000.-
Rue du Temple 50, Fleurier	Rue du Fucril 17, Noiraigue	Rue du Nouveau Stand 2, Fleurier
Villa de 6.5 pces • 2 terrasses et double garage • Grand terrain plat de 1'811 m2 CHF 990'000.-	Immeuble de 6 appts, 5 garages • Au départ des gorges de l'Areuse • Idéal bien à rendement CHF 1'040'000.-	Immeuble locatif de caractère • 7 appts, grande annexe et garage • Terrain de 1'278 m2, orienté Sud CHF 1'190'000.-

TransCréa Sàrl
Immobilier
Conseils - Location - Vente

A VENDRE

www.transcrea.ch
Rue de l'Arnon 5, Ste-Croix
Grand-Rue 19, Fleurier

VILLAS ET APPARTEMENTS À VENDRE
Magnifique parc arborisé • Confort • Au cœur de Couvet

CAMPAGNE PERNOD COUVET

Rue Edouard-Dubied 13, Couvet
Finitions au gré du preneur
Disponibilité : 2024

6 villas PPE mitoyennes
6.5 pièces - 142 m2
CHF 849'000.-

Immeuble de 10 appartements
De 2.5 à 5.5 pièces
Dès CHF 339'000.-

+41 24 454 13 13

À VENDRE
à LA CÔTE-AUX-FÉES
Immeuble locatif
Vue sur le Chasseron.
Pistes de ski et ski de fond à proximité.
4 appartements, 1 studio, 1 surface commerciale avec chambre froide, 1 maisonnette, 3 garages, places de parc, jardin potager.
Prix et informations sur demande à :
marderuth2@gmail.com

PARTICULIER
vend
Voiture
Kia Rio - CVVT - 112 CV, année 2006, 168'000 km, expertisée du jour, jantes alu spéciales homologuées.
En parfait état général.
Fr. 2600.-
Tél. 079 261 62 34

À LOUER
aux VERRIÈRES de suite
Appartement 5 pièces
1^{er} étage, grande terrasse.
Loyer **Fr. 950.-** charges comprises
Tél. 079 357 56 89

À VENDRE
à Couvet - au 1^{er} étage
Appartement de 4½ pièces avec vue
Env. 150 m², cuisine, suite parentale avec douche, 2 chambres, salle de bains/WC, WC séparés, grand leaving lumineux, 3 baies, grand balcon, cheminée design, ascenseur, cave, parking souterrain.
Libre de suite
Tél. 078 644 47 62

MONNET

FERBLANTERIE SANTAIRE
079 607 10 47
032 863 23 05
2103 Noiraigue
Notre savoir-faire à votre service

CHARPENTE
COUVERTURE
MENUISERIE

PASCAL ISLER Sàrl

TEL. 079 328 80 73
CONSTRUCTION TOUS BOIS
POSE DE SOLS ET PARQUETS

SEVT

- ÉLECTRICITÉ
- DÉPANNAGES
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER
- PHOTOVOLTAÏQUE
- BORNES DE RECHARGE

Société Electrique du Val-de-Travers SA
Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques !
www.sevt.ch / Rue du Preyel 9 - 2108 Couvet / 032 863 12 24

De l'imagination à la réalisation depuis 1990

ANTONIO GONZALEZ
ENTREPRISE DE PEINTURE
Vers Plaine Fin 3 | 2112 Môtiers
Tél. 032 861 29 75
Mobile 079 282 45 59

maulini
CONSTRUCTION SA
2105 TRAVERS - T +41 (0)32 863 33 45

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
CHAPES LIQUIDES
SABLAGE
CARRELAGE
PLÂTRERIE
ÉCHAFAUDAGES

CHRISTEN MENUISERIE

Menuiserie, rénovation
Charpente, couverture

079 / 301 09 35
raph.christen@bluewin.ch
rte de Môtiers 18, Boveresse

Jehle PAYSAGISTE Sàrl

- Pasquier 21
- Fleurier
- 032 861 16 95
- 079 417 99 58
- ph.jehle@bluewin.ch

Création et entretien de jardin

Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.
Notre expérience à votre service depuis 25 ans.

CHRISTIAN LEBET FIDUCIAIRE

Grande-Rue 10
2112 Môtiers (NE)
T 032 866 15 14
info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

AMM APPAREILS MARCHAL
Ménagers Marchal

Rue du Grenier 11
2114 FLEURIER

Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur

Tél. 032 861 21 03

Entreprise en bâtiment

YVAN BORDIGNON

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • Tél. 032 861 41 31

P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER
Tél. 032 861 11 48

COUVET
Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51

Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre